

Département de la NIEVRE République Française Arrondissement de : NEVERS Commune : POISEUX	<p style="text-align: center;"><u>EXTRAIT DU REGISTRE</u> <u>DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</u> <u>DE LA COMMUNE DE POISEUX</u></p> <p style="text-align: center;">Séance du : 16 septembre 2022</p>
---	---

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 6

Date d'affichage : 23/09/2022

Date de convocation du conseil : 12/09/2022

L'an deux mil vingt-deux, le seize du mois de septembre, à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mr FITY Jean-Louis, Maire.

Etaient présents :

M. FITY Jean-Louis
Mme BALDACINI Angélique
Mme COLIN Michèle
M. LAFARGUE Jérôme
M. RABIEGA Yann
M. LONGO Thierry

Etaient absents:

M. GUION Wilfrid
M. GALLET Laurent
M. de VILLAINES Jean
M. JOUSSOT David

Secrétaire de séance : Madame COLIN Michèle

DELIBERATION VENTE PARCELLE I12 : 20220916 DE I7

Suite au rachat du Moulins de Mauvron, Monsieur le Maire expose le projet des nouveaux acquéreurs de racheter une partie du domaine public, nouvellement identifié par un géomètre sous la parcelle I12, incorporé au domaine privé.

Les demandes concernant le domaine public seront étudiées au cas par cas en conseil municipal, dans

Le conseil municipal :

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;
Après en avoir délibéré ;

Décide

De vendre la parcelle au prix de 600 euros.

Donne les pouvoirs à Monsieur Le Maire afin d'engager les procédures nécessaires à la vente de cette parcelle. Ainsi qu'aux démarches pour rendre la parcelle privée.

Adopté à l'unanimité des membres présents

Le Maire.

Jean-Louis FITY.